

65 minutes est réparti entre une présentation de votre part allant jusqu'à dix minutes et un échange avec la commission d'environ dix minutes et une de mes fonctions ce soir est de garder le temps par rapport à ces objectifs.

70 Ceci étant dit, si, et c'est possible pour vous, essayer de faire vos présentations en moins de dix minutes et je vous explique pourquoi. Parce que ça nous donne à nous d'échanger encore davantage avec vous. Plus vous prenez de temps à présenter, moins qu'on a le temps à discuter avec vous. Sachez que nous avons bien lu chacun de vos mémoires et nous souhaitons vivement dialoguer avec vous afin de vous poser des questions qui vont vraiment nous permettre de bien comprendre votre point de vue. Votre contribution si importante fera donc partie de toute la documentation de cette consultation qui, je vous le rappelle, est toujours accessible sur le site de l'Office.

75 Comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Je vous rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des autres sont irrecevables. Je sais que je peux compter sur vous là-dessus.

80 Un dernier mot sur la procédure. Comme il est de coutume en matière de consultation publique si, pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir, les représentants de la Ville de Montréal pourraient user de leur droit de rectification. Il s'agira, bien entendu, d'un droit à exercer uniquement en vue de rectifier un fait et non pas d'émettre un commentaire ou un avis sur ce que vous aurez dit. Je leur accorderai la possibilité d'exercer ce droit à la toute fin de la séance.

85
90 Merci de votre attention, je vous inviterais à éteindre votre cellulaire et on commence donc avec la première intervention de ce soir, madame Sophie Paradis. Je vous inviterais à venir prendre place.

MME SOPHIE PARADIS :

95 J'ai une présentation. Alors bonjour, Sophie Paradis, je suis la directrice pour le Québec
du Fonds mondial pour la nature, le WWF Canada. Tout d'abord, nous sommes extrêmement
contents et heureux de participer à ce projet qui est, somme toutes, très inspirant en termes de
biodiversité urbaine, en termes de retour de la nature en ville et l'objectif de reverdir un quartier
qui manque beaucoup d'amour en cette matière-là est très inspirante pour les villes modèles
quand on veut être une ville de développement durable comme le prétend la Ville de Montréal.

100 Alors, notre présentation, je vais faire rapidement un portrait de ce qu'on fait et aussi d'un
projet Bleue Montréal qui est la connectivité bleue et dans lequel s'inscrit le projet de parc-nature.
Le fonds mondial pour la nature est une organisation mondiale. Nous avons des bureaux partout
dans le monde. Le WWF Canada a des bureaux partout au Canada, Montréal, Iqaluit, Halifax et
105 notre travail c'est toujours basé sur la science et aussi de collaborer avec tous les, toutes les
diverses parties prenantes, que ce soit les citoyens, les universités ou encore même les
entreprises privées, les municipalités, les gouvernements, ce qui fait que nous avons souvent
des projets qui sont réussis et qui s'inscrivent bien dans la communauté.

110 Alors, Bleue Montréal, dans le cadre du projet actuel, c'est de redonner vie, de libérer les
anciens cours d'eau de la Ville de Montréal. Nous avons identifié des projets que je vais vous
montrer plus tard et le projet du parc-nature Turcot-La falaise s'inscrit bien dans ce dossier-là.

115 Alors, ce que vous voyez c'est un peu une carte qui a été faite en collaboration avec
Valérie Mahaut de l'Université de Montréal. Elle a vraiment dessiné tous les anciens cours d'eau
de l'île de Montréal. En fait, dans les 150 dernières années, plus de 80% des anciens cours
d'eau et rivières de l'Île ont été canalisés ou enfouis. C'était la pratique à l'époque pour des
questions sanitaires ou encore pour le développement du territoire. Aujourd'hui, nous avons les
connaissances, nous avons toute l'information et la science qui appuient ces projets-là de
120 ramener les cours d'eau en ville et pour de nombreuses raisons que je vais vous expliquer un
petit peu plus tard.

Alors, il y a trois façons qu'on a observées à l'échelle internationale, parce que c'est
quand même nouveau pour les villes de ramener les anciens cours d'eau. Alors, il y a une

125 réhabilitation, une libération d'anciens cours d'eau. On appelle ça le *daylighting* en anglais. Les
nouvelles rivières urbaines, c'est de recréer des rivières selon leur lit, selon leurs anciens
passages en fonction du bassin versant. Et le volet Bleue des ruelles, recréer des ruelles bleues
c'est possible et c'est une autre façon de faire le retour des cours d'eau en ville ou d'avoir une
meilleure gestion des eaux pluviales.

130 Dans ce projet, nous avons plusieurs partenaires, donc plusieurs universités, que ce soit
l'Université de Montréal, l'UQAM, il y a Concordia aussi. Nous travaillons avec diverses
directions de la Ville de Montréal et des arrondissements justement pour avoir les meilleures
données et impliquer tout le monde dans le milieu pour étudier les meilleures façons de ramener
135 les cours d'eau.

Alors, dans le cadre du projet-ci, il y a plein de façons de le faire. Alors ça c'est une
rivière urbaine qui a été faite en chine. Une autre façon de faire de l'aménagement des eaux
pluviales, c'est les Storm Water Management. Les aménagements de pluie en fait, le terme
140 français m'échappe pour l'instant. Et donc, ça, c'est plein de façons, des jardins d'eau, ça c'est
une autre façon où on peut recréer des milieux plus aquatiques en milieu urbain. Un exemple de
ruelle bleue et les gros projets de *daylighting*, de libération. Alors ça, c'est vraiment ouvrir le sol,
ouvrir la tuyauterie et libérer la rivière.

145 Alors, ça se fait un peu partout dans les villes, comme je vous le disais. Les exemples les
plus probants sont Yonkers aux États-Unis, Séoul en Corée et ce que nous avons actuellement
au Canada de projet, c'est à Dartmouth en Nouvelle-Écosse et un projet de réhabilitation de
rivière.

150 Alors, comme je vous le disais en début, on voit de plus en plus le retour de l'eau dans
les villes qui se sont dotées par le passé, de planification de développement durable ou de
réaménagement de corridors verts. Alors ça s'inscrit bien dans les démarches actuelles.

155 Rapidement, ce que je vous montre, c'est ce qui s'est fait à Séoul. Un projet énorme,
c'est comme si on enlevait toute l'autoroute 40 dans le Nord et qu'on remettait la rivière qui était

là. C'est un exemple. C'est pas ce qui est proposé ici. Mais la Rivière Saint-Pierre est quand même une rivière qui a de l'envergure pour le patrimoine montréalais. Alors, on propose pas ça, mais quand même.

160 Et Yonkers, dans l'État de New York, c'est la rivière Sawmill et ce qui était un ancien
stationnement dans les années 60 a été libéré. En fait, la rivière Sawmill River a été libérée en
2006, de 2006 à 2012. En fait, les travaux ont duré et ils ont ramené la rivière, ce qui a des
bénéfices énormes pour la communauté, tant pour une meilleure qualité de l'eau, meilleure
165 qualité de l'air, redévelopper un quartier qui était fortement urbanisé et un retour de la
biodiversité qu'elle soit aquatique, aviaire ou même faunique dans ces milieux-là.

Alors là, ce qu'on vous présente c'est oui, la même carte que tout à l'heure avec les
anciens cours d'eau, mais avec leur bassin versant. Quand on parle de se baser sur la science
dans ce cadre de projet là, il faut étudier les bassins versants. Un bassin versant, c'est un peu le
170 territoire, c'est comme une limite, les lignes bleu foncé que vous voyez autour des rivières, et
c'est dans ce territoire-là que l'eau, quand elle tombe, alimente en fait les cours d'eau. Alors,
nous, nous avons étudié l'opportunité de ramener des rivières dans cinq sites à Montréal, dans
Villeray, dans le parc Jarry, l'étude de faisabilité est commencée, Rosemont, ce sera des ruelles
bleues, Hochelega-Maisonnette, aussi des ruelles bleues. Ville-Marie, c'est de la récréation de
175 rivière qu'on va refaire, l'ancien cours d'eau Saint-Martin et dans le sud-ouest, alors la Rivière
Saint-Pierre en fait partie, mais il y a une connectivité qui se fait avec le parc Angrignon ainsi que
le Parc des Rapides.

Alors, le sud-ouest, rapidement, le patrimoine historique et naturel par rapport aux
180 rivières a été très bien documenté dans la présente consultation. Il y a beaucoup de documents
qui ont été mis en ligne, que ce soit des inventaires qui ont été faits pour aviaire ou floristique,
mais aussi, très historique, c'est un quartier qui a vécu longtemps, autant avec les premières
nations de l'époque, la nation mohawk où la Rivière Saint-Pierre a une signification symbolique
extrêmement forte pour les communautés de par son utilisation qui en était faite. Alors nous, ce
185 que nous avons fait comme analyse cartographique, c'est que vous voyez la falaise en haut dans

la carte, le parc Angrignon et là, on a identifié, en superposant les cartes, les possibilités de ramener les cours d'eau.

190 Dans ce cas-ci, on ne veut pas évidemment exproprier personne, mais avec l'opportunité du parc, il y a une belle connectivité bleue à faire. On va la voir un peu mieux sur la prochaine carte. Voilà. Alors, on n'avait pas l'intention, au début du projet, d'étudier cette portion-là de la rivière Saint-Pierre, mais avec l'opportunité qui est offerte aujourd'hui, oui, ça serait possible, on voit très bien les traits bleus, donc l'ancien tracé, le tracé de la rivière Saint-Pierre avec le lac à la Loutre.

195 Les branches de petits cours d'eau Saint-Pierre, et là, on voit vraiment une descente jusqu'au fleuve avec la rivière des Rapides, le canal Lachine. Donc une connectivité bleue et c'est ce que nous proposons dans le cadre de ce parc-là, pourrait être possible. On ne parle pas évidemment d'une connectivité d'un grand canal, mais que ce soit par une signalisation, une 200 récréation de rivière, une possibilité de réhabiliter la Saint-Pierre à certains endroits, c'est ce que nous étudions actuellement.

205 C'est pour ça que les recommandations que nous faisons dans ce mémoire-là sont, de faire de Montréal et de saisir l'opportunité que nous avons aujourd'hui, de faire de Montréal une ville pas simplement verte, elle va être un peu plus verte avec ce parc-là, mais de la faire bleue aussi et réellement bleue. Avec les études de faisabilité, nous aimerions que nos études soient considérées, elles le seront par la division des parcs de la Ville, mais vraiment dans ce cadre de projet là, aussi nous aimerions que ce soit considéré de travailler en collaboration avec tous les groupes, tous les citoyens, parce qu'il y a une science citoyenne extrêmement intéressante qui 210 est active actuellement sur le territoire, sur ce territoire-là. Et, bien en fait, c'est une rivière emblématique, alors on se - on croit qu'il possible de le faire et d'en faire vraiment un grand projet symbolique pour la Ville de Montréal.

215 J'ai respecté mon temps?

LE PRÉSIDENT :

220 Merci beaucoup. Alors, nous avons quelques questions, merci encore pour votre présentation.

MME DANIELLE LANDRY :

225 À la lecture de votre mémoire, on a bien lu qu'il y allait donc y avoir une étude de faisabilité et que vous avez déjà des premières analyses qui démontrent la collectivité puis vous avez démontré un peu comment ça pourrait se passer.

230 Alors, quelles sont les données que justement que vous avez présentement qui pourraient être utiles pour le projet maintenant du parc-nature, d'une part. J'aurais deux autres questions. Tant qu'à y être. Comme ça vous pourrez y répondre tout en même temps.

235 Deuxièmement, vous dites dans le mémoire que l'étude de faisabilité serait disponible début 2019, alors à quel moment ça pourrait être rendu disponible justement au grand public et à la ville et comment? Comment la diffusion des données va se faire et ce que je comprends aussi, c'est que donc on prend votre projet qui s'ancrerait au Parc-nature et donc, il n'y a pas de considération pour aucun des éléments du bassin versant qui seraient au-delà du parc-nature et qui, par exemple, connecteraient avec le parc ou le club de golf Meadowbrook où, semble-t-il, il y a une portion de rivière. Peut-être que vous voulez en parler quand même? Mais je comprends que c'est pas inclus dans le projet.

240 **MME SOPHIE PARADIS :**

245 Bien en fait, le projet s'est élargi. Donc on commençait dans le parc Angrignon, tout d'abord, la première étude de faisabilité et là, comme je disais, avec l'opportunité du parc-nature et la rivière Saint-Pierre, oui, on a décidé de grandir et de passer après ça jusqu'à l'Hôpital Douglas et le parc des Rapides. Meadowbrook, on est en discussion avec le comité des amis du parc Meadowbrook. C'est à voir qu'est-ce qui est possible de faire. Tout ça aussi est une

question de budget, malheureusement, mais ça prendra peut-être un peu plus de temps, mais je crois qu'il serait possible de joindre tous ces morceaux-là du *puzzle*.

250 Les données que nous avons actuellement, en fait on vient de commencer. On a fait du terrain, mais ça va être des données hydrologiques, évidemment, géologiques, des pentes de terrain. Bon, des trucs comme ça, c'est une firme que nous avons mandatée pour le faire, une firme écogénie qui est à Québec et qui travaille beaucoup en réhabilitation de rivières. Donc là, ça vient de commencer.

255 Comment les données vont être disponibles. Mon Dieu, on va les mettre partout. Je veux dire, si je peux passer à TVA en direct pour en parler, je vais le faire. Si tous les citoyens du monde entier peuvent savoir qu'est-ce qu'on va étudier, oui. Dans l'étude de faisabilité, oui elle va être publiée partout, début janvier, si tout va bien, si on suit notre échéancier, début janvier là, 260 au plus tard fin janvier, on aura eu les commentaires, on va les soumettre aux citoyens. On va dessiner des concepts avec les citoyens, mais en même temps, ça, c'est notre démarche. Quand on a choisi les sites, c'est parce qu'il y avait des opportunités de redéveloppement. Les sites que je vous ai présentés là, les cinq sites potentiels, c'est qu'il y avait soit un redéveloppement de quartier ou une problématique énorme de gestion des eaux pluviales, c'est notamment le cas 265 dans Ville-Marie et la ville avait déjà l'intention de faire quelque chose.

Peut-être pas de la façon bleue dont nous nous la proposons, mais on amène notre input dans ce dossier-là pour vraiment avoir cet enjeu-là, cette donnée-là importante dans l'étude du travail que veut faire la ville.

270 Donc, janvier et on va donner des concepts. Les données vont être disponibles à tout le monde. Est-ce qu'il y avait une autre question?

MME DANIELLE LANDRY :

275 Est-ce qu'il y a un processus officiel pour faire le partage de l'information avec les grands parcs, par exemple?

MME SOPHIE PARADIS :

280

Ah oui, en fait, pour faire ce travail-là, nous avons eu besoin de faire une demande de financement à la Fédération canadienne des municipalités qui finance des études de faisabilité d'une organisation non gouvernementale comme la nôtre et il nous fallait des lettres de soutien de diverses instances de la Ville de Montréal. Que ce soit les arrondissements, quand c'était de
285 responsabilité d'arrondissement ou d'une direction. Donc, eux, leur mandat, c'est de vraiment, soit nous aider à faire des visites de terrain ou soit de nous donner l'information le plus disponible, que ce soit des informations des données géomatiques du réseau aussi, des eaux du réseau combiné en fait de la Ville de Montréal, donc c'est vraiment, nous nous rassemblons toute l'information, nous allons dessiner, évidemment la majeure dans tout ça c'est de regarder
290 tout ça sous un angle de rivière, de cours d'eau.

MME DANIELLE LANDRY :

Merci.

295

LE PRÉSIDENT :

Madame Massicotte?

300

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :

Oui. Bonsoir. Je voulais savoir, c'est sûr qu'on n'est pas dans cette étape-là encore, mais concrètement sur le terrain du parc-nature, comment vous voyez ça la mise en valeur de la rivière Saint-Pierre?

305

MME SOPHIE PARADIS :

310 Ce qu'on a vu pour l'instant, c'était, on voit des lacs ou l'intention de recréer des milieux
aquatiques. Là, alors là, moi ce que je n'avais pas l'information, c'était à savoir comment ils
allaient être faits, ou est-ce que c'était le meilleur endroit pour les faire, est-ce que c'était
connecté avec la rivière Saint-Pierre. Parce que l'objectif, c'est que nous avons une rivière
315 emblématique. Est-ce qu'il est possible de décanaliser? Je sais que ces questions-là ont été
abordées avec les ateliers, les études ont été faites, mais il y a plusieurs, plusieurs données,
plusieurs informations depuis les années 80, en fait, qu'il y a plusieurs gens qui parlent de
ramener la rivière Saint-Pierre à Montréal et est-ce qu'on peut aller plus loin, est-ce qu'il y a une
opportunité d'aller plus loin? C'est là que nous on veut contribuer avec les études pour alimenter
peut-être ce volet-là et soutenir la Ville dans ce travail-là.

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :

320 Merci.

LE PRÉSIDENT :

325 On a bien compris, dans votre mémoire, que vous avez rencontré la première nation
mohawk de Kahnawake pour, concernant justement sa relation à ce secteur. Est-ce que vous
pouvez nous en dire un peu davantage là-dessus et s'il y a des suites à envisager?

MME SOPHIE PARADIS :

330 .
Ils étaient extrêmement touchés tout d'abord d'être consultés en début de mandat, bien
en début de démarche de projet. Nous c'était aussi l'intention de travailler avec plusieurs
communautés autochtones, que ce soit les Inuits en arctique. C'est un peu nous, c'est dans notre
ADN au WWF. Ils étaient extrêmement contents et passionnés par tout le volet historique. Alors,
335 ils demandaient aussi à savoir s'il y allait avoir une analyse ou une étude archéologique de ce
site-là et ça pourrait être fort intéressant surtout quand on sait que c'est un ancien site qui a été
très fréquenté. On l'a remblayé, on a fait bien des choses avec, mais ça, c'est un volet qu'ils ont
souligné que nous, nous intéresse beaucoup.

340 On travaille avec l'Université Concordia, oui sur des questions, il y a plusieurs divisions, il
y a des questions de gestion des eaux, d'inondations, mais il y a un anthropologue aussi qui
nous suit et on a des accès justement à voir le volet archéologique. Donc, ils sont très intéressés,
ça pourrait vraiment amener une force supplémentaire à ce projet-là. Parce que oui, la
signalisation c'est intéressant, oui, comme il a été présenté, bon avoir des pancartes, c'est bien
345 aussi, quand on peut pas ramener la rivière, mais là, il y aurait une possibilité et la nation, la
première nation mohawk serait intéressée à y participer.

LE PRÉSIDENT :

350 Vous affirmez que le parc s'inscrit dans des projets de résilience aux changements
climatiques et qu'il offrira des services écosystémiques de purification de l'air et de l'eau. Selon
vous, est-ce qu'il est nécessaire de comptabiliser ce type de contribution à venir d'un projet
comme celui qui est proposé? Puis si oui, c'est quoi la meilleure façon de comptabiliser ces
contributions à la qualité de l'environnement?

355

MME SOPHIE PARADIS :

Des indicateurs, des indicateurs de biodiversité urbaine. Nous travaillons actuellement
sur des indicateurs pour mesurer la biodiversité urbaine. Calculer les services écologiques, il y a
360 plein de façons de faire, il y a plein de méthodes pour le faire, donc il s'agira tout simplement de
s'asseoir avec les experts, avec ceux qui connaissent la matière et de vérifier lesquels ou de
choisir lesquels seront les plus opportuns dans ce cas-ci, mais oui, c'est possible de mesurer tout
ça et en fait, il faut le faire pour justement, encore une fois, valider le fait que la nature en ville, la
ramener nous rend de nombreux services, nous fait économiser de nombreux services et en
365 termes de résilience aux changements climatiques, gestion de l'eau, inondations, qualité de l'air
et tout ça, ça pas de prix pour les citoyens, ça pas de prix pour une ville de 21e siècle.

LE PRÉSIDENT :

370 Merci beaucoup.

MME SOPHIE PARADIS :

375 Merci.

LE PRÉSIDENT :

J'inviterais madame Lisa Mintz, s'il vous plaît à venir.

380 **MME LISA MINTZ :**

Bonsoir, Monsieur le Président, bonsoir Mesdames les Commissaires. Je m'appelle Liza Mintz. Je suis la cofondatrice de Sauvons la falaise et j'ai fait ma présentation en anglais.

385 As you can see from our logo, there is a bird on there. The bird is Scarlet Tanager which is found in the Falaise St-Jacques and it means a shrill warning. So, in April of 2015, I was in the Falaise birdwatching and I saw like straight lines of orange survey ties. This is over by the Canadian Tire on the western edge of Falaise. And I wanted to know why, somebody obviously went to a lot of trouble to go down there and put those in, cause it is very steep there. And I was wondering what they were. So I was, it was suggested to me to go the Bon Voisinage meeting in
390 NDG which was the next night and to ask.

395 So I did and I was told that orange line, you can only see one marker there, but there was a line of them, that orange line was the place, when little brown snakes were found on the Cour-Turcot, they were going to be picked up by the construction workers and put behind this orange line and because I was very busy and I wanted to believe it, I did. And I came back a month later and it looks like that. Now, it doesn't even exist. And this was because, the reason that they did this, was because this hillside was not stable enough and I will come to that later when we
400 discuss what's in here.